

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

Prix de l'abonnement :		Prix des annonces :		NEUCHÂTEL. — Observations météorologiques. — Mai 1861.									
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6	—	Pour 2 insertions, de 1 à 4 lignes, 50 centimes.		Jour du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrades.			Baromètre en millim. réduit à 0.	Eau tombée de les 24 h. en millim.	VENT DOMINANT.	ÉTAT DU CIEL.	LIMNIMT. en mèt.	Tempér. du LAC en deg. cent.
» expéd. franco par la poste » 7	—	» » de 5 à 7 » 75 »			9 h. du m.	Minim.	Maxim.						
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3	30	Pour 3 insertions, de 1 à 4 lignes, 75 centimes.		21	15	8	18,5	730,3	0,1	Calme.	Nuageux.	2,160	11
» par la poste, franco » 4	—	» » de 5 à 7 » 1 franc.		22	14	8,5	19,5	727,3	0,1	Id.	Id.	2,170	10,5
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.		» » de 8 lig. et plus, 15 c. la lig.		23	15,5	12,2	19,8	724,1	0,1	Bise.	Clair.	2,203	11
		Tout envoi doit être affranchi.											

EXTRAIT

DE LA FEUILLE OFFICIELLE du jeudi 23 mai 1861.

Avis aux souscripteurs à la Caisse nationale de prévoyance à Berne.

1. Les souscripteurs à la Caisse nationale de prévoyance à Berne, domiciliés dans le canton de Neuchâtel, sont prévenus qu'ils peuvent se présenter du 5 au 10 juin prochain à la Préfecture de leur district respectif pour toucher le solde en capital et intérêt qui leur est resté tant pour retenues exercées sur des paiements antérieurs que pour leur quote-part aux fonds des souscripteurs.

Les souscripteurs devront se présenter en personne à la Préfecture pour donner quittance, ou à défaut par des personnes connues des préfets et portées de procurations en bonne forme.

Les héritiers des souscripteurs justifieront de leur qualité par une déclaration du Conseiller de Préfecture de leur localité.

Enfin, les greffiers que cela concerne, donneront quittance des sommes touchées au nom des créanciers de souscripteurs dont la faillite serait encore ouverte du 5 au 10 juin prochain.

Neuchâtel, 25 mai 1861.

FAILLITES.

2. Le tribunal civil du district du Locle a révoqué la faillite du citoyen Frédéric Schutz, faiseur de secrets demeurant au Locle, faillite qui avait été prononcée par le dit tribunal dans sa séance du 7 décembre 1860.

3. Le tribunal civil du Locle a prononcé la faillite du citoyen Alexandre Maillard, qui était maître de musique aux Ponts, d'où il est parti en laissant ses affaires en désordre, et a renvoyé cette faillite au juge de paix des Ponts. En conséquence, le juge de paix invite les créanciers du dit Alexandre Maillard : 1° A faire inscrire leurs titres et réclamations au greffe de la justice de paix, depuis le vendredi 24 mai courant au samedi 22 juin 1861, inclusivement à 5 heures du soir, moment où les inscriptions seront closes; 2° A se rencontrer à l'hôtel de commune des Ponts, salle de la justice de paix, le samedi 29 juin 1861, à 9 heures du matin pour assister à la liquidation.

TUTELLES ET CURATELLES.

4. A la demande du citoyen Frédéric, fils de feu Isaac Jeanneret, domicilié à la Chaux-du-Milieu, la justice de paix des Ponts dans son audience du 23 janvier 1861, lui a nommé un curateur en la personne du citoyen Louis Convent, greffier, aux Ponts.

5. A la demande du citoyen Charles-Frédéric Bourquin, domicilié à Cormondrèche, la justice de paix dans son audience du 26 avril dernier, lui a nommé et établi un curateur en la personne du citoyen David-Louis Droz, propriétaire, domicilié au dit lieu.

6. A la demande du citoyen Henri-Louis Fornachon, boulanger à Boudry, la justice de paix de ce cercle dans son audience du 14 mai 1861, a nommé tuteur ad hoc aux quatre enfants du prénommé, lesquels sont : Louis-Henri, Oscar, Arnold et Eugène, leur oncle maternel le citoyen David Benguerel, domicilié à Fontainemelon.

Fin de l'extrait de la feuille officielle.

IMMEUBLES A VENDRE

7. Une maison située près de Marin, dans une jolie exposition, est à vendre ou à louer. Elle se compose de 15 chambres, de deux remises et d'une écurie. Un jardin et un verger contenant une centaine d'arbres fruitiers en plein rapport joignent le dit immeuble et en font partie. On pourrait au besoin établir au plain-pied de cette maison un atelier pour horloger, utilisant l'étage supérieur comme demeure.

Une seconde maison non loin de la première est aussi à vendre; elle a comme dépendances un verger et près d'une surface de 4 $\frac{1}{2}$ poses. S'adr. à Constant Verdun, à Neuchâtel, ou à M. A. Junier, notaire, à Saint-Blaise.

Belle maison à vendre.

8. Le samedi 1^{er} juin 1861, à 4 heures après-midi, en l'étude de M. Gaberel, notaire, rue du Cor-d'Inde, n° 18, les enfants de feu M. Charles-Henri Junod-Schulthess, en son vivant conseiller d'état et inspecteur des ponts et chaussées, exposeront en vente par enchères publiques la maison qu'ils possèdent rue du Musée, n° 7, comprenant, caves et trois étages, formant trois jolis logements, avec deux magasins, deux terrasses, une galerie ou balcon, un jardin ou cour intérieure, fermé d'une grille et puits dans la cour; cette maison construite depuis 24 ans, est limitée au nord par la rue du Musée, à l'est par M. le colonel de Bosset, au midi par le quai du collège et à l'ouest par la rue Pury.

Pour visiter cet immeuble, s'adresser au rez-de-chaussée, et pour les conditions de la vente, au notaire Gaberel.

TERRAIN A VENDRE.

9. Dans une magnifique situation, près de la gare de Neuchâtel, à vendre un vaste terrain en amphithéâtre, pouvant également bien être utilisé pour des constructions d'agrément ou de rapport. Pour voir le plan, modifiable au gré des demandeurs, et prendre connaissance des conditions de vente, s'adresser au notaire Ch.-U. Junier, à Neuchâtel. Des facilités pourront être accordées aux acquéreurs.

10. A vendre une vigne et verger planté d'arbres fruitiers, avec cabinet sus-assis, situés à Fahy près la gare du chemin de fer, d'une contenance de 4 ouvriers $\frac{5}{4}$ ancienne mesure, limités d'uberre par le chemin des Fahys, de vent par l'hoirie Inaebenit, de joran par le bois de l'hôpital et de bise par M. Ed. de Pury-Marval. S'adr. au notaire Bachelin, à Neuchâtel.

Hôtel à vendre à Colombier, près Neuchâtel.

11. Le jeudi 6 juin, à 5 heures après-midi, on exposera en vente par voie de minute, en l'étude du notaire Bachelin à Neuchâtel, l'immeuble appelé **Hôtel du Cheval Blanc**, situé à l'entrée du village de Colombier, côté de vent. Cet immeuble consiste en une maison renfermant hôtel et boulangerie, ayant rez-de-chaus-

sée, deux étages et dépendances, plus un petit bâtiment ayant deux logements, et un autre bâtiment renfermant écurie et fenil, enfin en un grand jardin potager attenant à la maison et garni d'arbres fruitiers. Cet immeuble pourrait recevoir une autre destination que celle d'hôtel, et être utilisé avantageusement pour un atelier ou une industrie quelconque.

S'adr. pour voir l'immeuble au tenancier actuel M. Mentha, et pour les conditions de la vente au notaire dépositaire de la minute.

12. A vendre, une jolie petite propriété située à 5 minutes de la ville de Neuchâtel, consistant en une maison ayant cave, rez-de-chaussée et un étage, (logement composé de 7 pièces et dépendances dans un état de propreté parfait); un petit bâtiment renfermant buanderie, un autre petit bâtiment renfermant écurie et fenil, et un jardin garni d'arbres fruitiers, le tout d'une contenance d'environ deux ouvriers (ancienne mesure). Cette propriété est agréablement située au-dessus de la ville de Neuchâtel; on y jouit d'une vue très-étendue sur le lac et les Alpes. Les conditions de la vente sont favorables. S'adresser au notaire Bachelin à Neuchâtel.

Vente d'immeubles à Boudevilliers

POUR CAUSE DE DÉPART.

Le soussigné vendra par voie de minute ou d'enchères l'immeuble qu'il possède au centre du village de Boudevilliers; cet immeuble remis complètement à neuf, jouissant d'une vue très-étendue, situé au bord de la route de Neuchâtel à la Chaux-de-Fonds, peut par son agréable situation, servir à un commerce ou à un débit de vin. Il renferme un magasin bien éclairé par un grand vitrage neuf, une grande cave contiguë, avec une entrée sur la route, un caveau, cuisine, deux chambres vernies et à poêle chauffant les deux pièces, au premier. Un galetas bien éclairé, deux chambres hautes facile à transformer en un appartement; plus un jardin.

La minute de vente est déposée dans l'auberge du citoyen Jean von Känel, à Boudevilliers, où les amateurs pourront prendre connaissance des conditions de vente qui sont favorables, et renchérir l'immeuble dès à présent jusqu'au 1^{er} juin prochain, jour où les enchères seront closes de 7 à 10 heures du soir. S'adr. pour voir l'immeuble à Alphonse Loup, propriétaire au dit lieu.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

14. La direction des forêts et domaines de la république et canton de Neuchâtel, fera vendre en montes publiques sous les conditions qui seront préalablement lues, le vendredi 31 mai 1861, dès les 8 heures du matin, les bois ci-après désignés, dans la forêt du **Chanet du Vauseyon**:

25 billons sapin, pin et hêtre,

12 pièces de merrain,

8 tas perches sapin,

120 toises nouvelles, sapin et hêtre.

8000 fagots mêlés.

Le rendez-vous est à l'entrée de la forêt.

Neuchâtel, le 18 mai 1861.

Direction des forêts et domaines.

A VENDRE.

15 A vendre, environ trois toises de foin de montagne; s'adr. à D.-H. Vauchez-Maccabez, à Cormondrèche. Le même offre à vendre les deux trains d'un gros char ferré très-solide, qui conviendrait pour voiturier de la pierre ou autres matériaux pesants.

ATTENTION. — Les personnes qui désirent avoir du petit gravier pour jardin et petite groisse, peuvent s'adresser au bureau d'avis, qui indiquera.

17. On offre à vendre à bon compte un potager en fer, presque neuf, avec tous ses accessoires. S'adr. au bureau de cette feuille.

18. De rencontre, un petit fourneau en caillottes, avec cavette et tuyaux, et une cheminée à la Désarnod, les deux objets en bon état. Chez M. Morthier, ancien pasteur à Corcelles.

19. En liquidation, quelques chapeaux de l'année passée, garnis blanc et gris, pour dames, que l'on cédera à bas prix. S'adr. rue des Berclès, n° 12.

Eau de St-Moritz.

Nouvel envoi,

Par caisse originale de 30 bouteilles et au détail, chez E. Jordan, pharmacien, à Neuchâtel.

21. Dimanche prochain, 26 mai on vendra de la bière double chez M. Russ, à Fahy, derrière le Mail.

COUVERTURES DE BATIMENTS. ARDOISES DU VALAIS.

Salvan — Vernayaz — Dorénaz.

22. Ces ardoises, de qualité supérieure, ne renfermant aucun principe calcaire, sont composées de schistes granitiques et sont inaltérables aux variations de l'atmosphère. Elles résistent aussi bien au gel qu'à la pluie et au soleil.

Des anciennes églises et des couvents dans le canton du Valais, ont des couvertures d'ardoises durant depuis des siècles.

S'adr. à MM. Buffat et Comp., à Bex, qui continuent à fournir de parcelles ardoises de diverses grandeurs à des prix modérés, **garantissant** la durée des couvertures.

25. A vendre, une grande et forte porte cochère mesurant environ 10 pieds anciens de haut sur environ 10 de largeur; elle renferme une porte d'entrée ordinaire d'environ 7 $\frac{1}{4}$ pieds anciens de haut sur 5 $\frac{1}{2}$ de large, avec une grande serrure. La porte est pourvue d'un toit formé par une large poutre en chêne couverte de fer-blanc et d'une solide et lourde ferme, elle a de plus 2 bouteroues. S'adr. au faubourg n° 12, 5^{me} étage.

24. M. Sormani, Dominique, venant de recevoir un nouvel envoi de véritables saucissons de Bologne qu'il vendra en gros ou au détail, à un prix modéré, prévient le public que son dépôt est actuellement au magasin d'épicerie, L. Delay, rue du Seyon, maison Naguel.

25. F. Montandon, rue du Château, ancien magasin de M. Péters, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir toutes espèces de marchandises concernant l'épicerie, telles qu'un beau choix de cafés, saindoux toute première qualité, pruneaux de Bâle, etc. Le tout à des prix très-réduits. Il espère mériter la confiance par la bonne qualité de ses marchandises.

Pressoirs à vin.

A vendre, à la fabrique de Cortaillod, des pressoirs à engrenage, nouveau modèle. On transforme également les pressoirs à vis en fer fixe. S'adresser à MM. Vaucher-DuPasquier et Comp.

REMARQUE.

27. **Mademoiselle Constance Du Bois**, place du Gymnase, fait savoir que dès le 15 courant, elle occupera seule le magasin de M. Jeanneret-Oehl. En même temps, elle rappelle que ses assortiments de chaussures pour messieurs, dames, enfants, ainsi que pour militaires, ses cravates pour messieurs et nœuds pour dames, gants, cotons blancs et en couleur, laines, et ses articles de mercerie, sont au complet. Elle se recommande toujours tout particulièrement aux personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance.

28. A vendre **une berce ou petit lit d'enfant**, en noyer, encore en bon état. S'adresser au faubourg du lac, n° 25, 2^{me} étage.

29. A vendre, au 5^{me} étage du n° 1, rue de la Place-d'Armes, entrée du côté de bise, divers meubles à-peu-près neufs, parfaitement soignés et à prix réduits, tels que : bureau, lit, tables, canapés à caisse, glace, tableaux et autres objets. De plus, une certaine quantité vieille eau-de-cerises, 1^{re} qualité.

50. A vendre, à un prix avantageux, **une calèche** à 4 places, solidement établie, et en bon état. S'adr. à Henri Sennwald, voiturier, rue du Bassin, 8.

51. A vendre l'armement complet d'un soldat d'infanterie, bien conservé. S'adr. au bureau d'avis.

52. La direction des forêts de la Commune de Neuchâtel, peut disposer dans ce moment de quelques toises de pin ancienne mesure, au prix de 52 francs. S'adr. à M. Louis Coulon.

55. En dépôt, chez François Berthoud, pompes à incendie et arrosage, montées sur train à 4 roues, brouettes et portatives, depuis 60 fr. et au-dessus.

HABILLEMENTS pour HOMMES et ENFANTS, Confectionnés et sur mesure.

GRAND'RUE, n° 6.

Moïse Blum a l'honneur d'informer le public et particulièrement ses pratiques, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de confections pour hommes et enfants, sortant des premières fabriques de France et d'Allemagne, haute nouveauté et à des prix très-modiques.

HABILLEMENT COMPLET DEPUIS 7 FR.

Un assortiment de caoutchoucs, robes de chambre, flanelle de santé, chemises, cols et cravates. Confection pour dames et fillettes.

Librairie Leuthold.

Allgemeine Baukunde des Ingenieurs, von M. Becker, mit einem Atlas von 25 gravirten Tafeln.

Der Brückenbau in seinem ganzen Umfange, von M. Becker, mit einem Atlas von 52 gravirten Tafeln.

Der Strassen-und Eisenbahnbau in seinem ganzen Umfange, von M. Becker, mit einem Atlas von 51 gravirten Tafeln.

Les filles de Jephté, par Achard.

Aug. Pidou, un magistrat suisse par Vulliamin.

Les grandes inventions anciennes et modernes dans les sciences, l'industrie et les arts, illustré par L. Figuier.

Dictionnaire universel des contemporains, contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers, par G. Vassereau.

Dictionnaire des Synonymes de la langue française, par Lafaye.

Ces deux dictionnaires paraissent tous les 8 jours, en livraisons de 50 cent.

56. S. Geissler, jardinier-fleuriste, à Colombier, prévient l'honorable public et principalement ses clients, qu'il offre un beau choix de plantes de serre, et pour garniture de massifs, telles que: géraniums écarlate et odier, verveines, véroniques, pétunias à grandes fleurs, dernières nouveautés, une belle collection de cynéraires, azalea indica, rododendrons, rosiers franes de pied, plantons de fleurs annuelles par collection, variétés indiquées, encore de très-beaux dahlias, et quantité d'autres plantes dont le détail serait trop long, le tout à des prix modiques. Les commandes par lettres sont ponctuellement exécutées.

57. On offre à vendre une petite voiture de jardin et chambre, pour promener les enfants, et des chaises en noyer. S'adr. à M. Aurèle Perret, successeur de David Schelhaas, place Pury.

58. A vendre au Villaret sur Colombier, des **ruches** et **capots** pour les abeilles.

Limonade gazeuse.

Eau de Soude et eau de Seltz en bouteilles et demi-bouteilles, comme les années précédentes, à des prix très-avantageux. Chez E. Jordan, pharmacien, à Neuchâtel.

Eau de Vichy

des trois sources : Grande grille, Hauterive et Hôpital, chez E. Jordan, pharmacien, à Neuchâtel.

41. A vendre, un fort char à brancard, es-sieux en fer, enrayure mécanique, chaîne et sabot, le tout en bon état, que l'on cédera à bas prix faute d'emploi. S'adr. à Ch.-L. Petitpierre, aux bains de l'Évole.

42. A vendre, faute de place, un grand buffet en sapin verni couleur noyer, ayant très-peu servi, 2 tables en noyer et un bois-de-lit en sapin. S'adr. à Samuel Loup, ferblantier, Grand'rue n° 9.

45. M. J.-L. Wittnauer, au Prébarreau, se propose de mettre en perce aussitôt qu'il aura assez de souscripteurs, un laigre excellent vin blanc 57, qu'il détaillera par bosses, brandes et bolers, et même mettra en bouteille au laigre, au prix de fr. 1.50 le pot; il a également du vin blanc et rouge nouveau, pur crû de la ville, et des vins en bouteilles des années 57, 58 et 59.

Magasin de Mad. Reinhard,

rue de l'Hôpital.

Reçu nouvellement un joli choix de ceintures pour dames, rubans pour robes et chapeaux; mitaines, gants de peau, soie et fil d'Écosse, corsets de Paris, chaussures d'été, bas et chaussons, assortiment d'objets tricotés pour petits enfants, filets en perles et en chenilles, cols, voilettes et fichus; cabas, sacs de voyage; tabatières, portefeuilles, porte-monnaie. Mad. Reinhard est toujours bien assortie en parfumerie et jouets d'enfant.

43. On offre à vendre, de gré à gré, divers meubles, tels que canapés, chaises, fauteuils, tables, etc., plus de la literie. S'adr. au 2^{me} étage de la maison de M. le capitaine Breguet, rue de l'Hôpital, n° 19.

ON DEMANDE A ACHETER.

46. On demande à acheter d'occasion, un ou deux stores encore en bon état. S'adr. au bureau d'avis.

A LOUER.

47. On offre à louer à Malvilliers, de suite ou pour la St-Jean ou la St-Martin, un joli logement au plain-pied, soleil levant. S'adr. à François Stadelmann, à Malvilliers

48. A louer, pour le 1^{er} juin, une chambre meublée. S'adr. n° 7, maison Neuve, entrée du côté de bise.

49. A louer, pour la St-Jean, une grande chambre non meublée, située très-agréablement. S'adr. au bureau d'avis.

50. A louer, dès-maintenant ou pour la St-Jean, un appartement situé à 12 minutes de la ville, se composant de 4 chambres, cuisine, et les dépendances nécessaires. S'adr. au bureau d'avis.

51. La Commune de Coffrane offre à louer, pour la St-Jean, soit le 24 juin prochain, sa forge nouvellement bâtie et avantageusement placée dans le village. En conséquence, les amateurs sont invités à se rencontrer dans la maison de Commune du dit lieu, le samedi premier jour du dit mois, dès les 2 heures de l'après-midi, jour fixé par le conseil administratif pour la remise à bail de la dite forge. Coffrane, le 17 mai 1861.

Au nom du conseil administratif.

Le secrétaire,
Ernest MAGNIN.

52. A louer de suite, pour messieurs, 2 jolies chambres meublées. S'adr. faubourg n° 15.

53. A louer, pour le 1^{er} juin, une chambre meublée, à une personne seule et tranquille. S'adr. au bureau d'avis, qui indiquera.

54. A louer, pour la St-Jean, un logement, composé de quatre chambres et les dépendances. S'adr. au n° 19, route de Serrières, à côté de la possession de M. Perrier.

55. A louer, de suite, une jolie chambre meublée, avec la pension si on le désire. S'adresser rue de l'Industrie, n° 5, au 2^{me}, chez M. Zorn.

FEUILLETON.

LE CAPITAINE FITZMOOR

ou

UNE RÉVOLTE DE CIPAYES DANS L'INDE.

En 1857, époque à laquelle se passaient les faits que nous racontons, le neuvième régiment d'infanterie indigène tenait garnison dans la ville de Mysore. Le colonel étant absent, comme il l'est souvent dans l'armée anglaise, ces cipayes avaient pour chef réel le lieutenant-colonel Mac-Slane. Il demeurait dans une grande et belle maison à dix minutes tout au plus de la ville.

C'était un brave militaire, têtue comme un Écossais, très-violent, mais franc et loyal. Le *scherry*, le porto, le *claret* et le rhum avaient de grands charmes pour lui; la chasse et la guerre encore plus.

Veuf depuis quatorze ans, ce digne officier avait concentré toutes ses affections sur sa fille unique, la belle Wilhelmina. Dans toute la présidence de Madras, on ne la connaissait que sous ce nom. C'était vraiment une des plus jolies personnes de toute la contrée.

Il fallait bien que cette jeune fille eût un admirable naturel et un bien bon cœur pour avoir résisté à l'éducation qu'elle avait reçue. Son père l'avait élevée comme un garçon.

Si on eût laissé faire le brave officier, il eût appris à sa fille à fumer et à faire des armes.

Par bonheur, mistress Cavendish, la sœur du colonel, était venue passer quelques mois auprès de la jeune fille. Avant de repartir pour Agra où résidait alors son mari, elle avait installé près de Wilhelmina la veuve d'un lieutenant irlandais. Cette dernière, mistress Fanny Higgins, était une bonne créature, dont les quarante ans, le veuvage et les autres malheurs n'avaient altéré ni la santé, ni la sensibilité, ni l'appétit. Elle avait des couleurs comme un squire du Warwickshire, et ses deux larges pieds supportaient vaillamment un poids de plus de quatre-vingts kilogrammes. Toujours prête à s'attendrir sur la moindre infortune de son prochain, le récit du plus léger malheur la faisait sangloter au milieu d'un grand dîner, sans qu'elle en perdît un coup de dent. Plus d'une fois, on avait vu la digne femme, tenant son mouchoir de la main gauche et sa fourchette de la main droite, se servir aussi consciencieusement de l'un que de l'autre. Son bon cœur et sa profonde affection pour Wilhelmina faisait oublier tous ces petits ridicules.

Quoiqu'un peu fantasque et légèrement railleuse, Wilhelmina se montrait bienveillante pour tout le monde; mais, si elle ne repoussait aucun aspirant, il faut bien dire qu'elle n'en préférait aucun d'une manière particulière.

Depuis un certain temps, néanmoins, quelques observateurs prétendaient, à tort ou à raison, que les yeux de la jeune fille se reposaient avec une certaine complaisance sur un beau

lieutenant de cipayes, nommé sir George Thompson. Fils d'un officier supérieur, membre du conseil suprême, ce jeune homme avait devant lui un superbe avenir. En arrivant à Mysore, il s'était promis de demander promptement un congé. La vue de miss Mac-Slane et quelques soirées passées avec la jeune fille n'avaient pas tardé à modifier complètement les projets de Thompson. Voyant désormais tout en rose, il n'eût pas changé le séjour de Mysore pour celui de Madras et même de Calcutta.

Huit jours après l'entrevue de Gopaul et du chef des Dacoits, une compagnie de cipayes se trouvait réunie devant la maison du lieutenant-colonel Mac-Slane.

Assis à l'entrée du vestibule sur les bras du palanquin qu'ils allaient porter à tour de rôle, huit *bearers* (porteurs) conservaient une immobilité de statue.

De l'autre côté de la cour, un cocher hindou se pavanait sur le siège d'un *palanquin-carriage* (voiture à quatre roues dont la caisse ressemble à celle du palanquin) attelé de deux vigoureux chevaux des *hauts* (on désigne ainsi la partie septentrionale de l'Indoustan). Devant l'attelage, se tenait un palefrenier, armé d'un bambou et d'un chasse-mouches. Sous un grand hangar couvert, formé d'un toit soutenu par des piliers et fermé d'un seul côté, des *mussalchis* (porteurs de torches), et autres domestiques, au nombre d'une vingtaine causaient à voix basse, les yeux toujours fixés sur le perron. Tout ce monde de serviteurs faisait partie de la suite de Mac-Slane.

56. A louer, au haut du village d'Hauterive, un logement composé de trois chambres, cabinets, cuisine et dépendance, avec un jardin garni d'arbres fruitiers. S'adr. n° 16, rue du Coq-d'Inde.

57. La Commune de Neuchâtel a à louer, pr la St-Jean, les locaux qu'elle possède rue du Château et qui jusqu'ici ont été occupés comme ateliers par Claude Monney et H. Decreuse.

Déposer les demandes jusqu'à fin courant, au bureau des finances de la Commune.

58. A louer de jolies chambres meublées, avec pension: S'adr. maison Neuve, appartement n° 6, entrée du côté de bise.

59. A louer, un magasin, avec arrière-magasin, rue du Temple-neuf n° 24. S'adresser chez M. Bloch, au rez-de-chaussée.

ON DEMANDE A LOUER.

60. On demande à louer, de suite ou pour la St-Jean, en ville ou à la campagne, une **boulangerie** ou une **auberge** avantageusement connue; on peut fournir de bonnes références. Le bureau de cette feuille est chargé d'indiquer.

61. On demande à louer pour la St-Jean, un petit magasin, un cabinet et une cuisine, dans la ville de Neuchâtel. S'adr. au bureau de cette feuille.

62. Pour une dame convalescente, on demande à louer, le plus près possible de la ville, une petite chambre meublée, située au soleil levant. S'adr. au bureau d'avis.

OFFRES DE SERVICES.

63. Un jeune homme intelligent demande à être employé comme aide ou comme domestique, soit dans une maison de commerce, soit dans une maison particulière; de bons témoignages peuvent être donnés sur sa moralité et sur sa conduite. S'adr. maison Gruet, rue du Château.

64. Un domestique vaudois, 28 ans, qui sait bien cultiver la vigne et le jardin, cherche une place de domestique. Il a de bons certificats des maîtres qu'il a servis. Il peut entrer tout de suite ou à la St-Jean. S'adresser au bureau d'avis.

65. Un jeune homme du grand-duché de Bade, désirerait entrer dans une famille de la ville ou des environs, chez un instituteur, par exemple, comme pensionnaire et pour apprendre la langue française, dont il connaît déjà les premiers principes. S'adr. au bureau d'avis.

66. Une bernoise de 18 ans, appartenant à d'honnêtes parents et parlant un peu le français, désire se placer pour la St-Jean en qualité de femme de chambre ou pour soigner un petit ménage; elle sait repasser, coudre et raccommoder les bas. S'adr. au bureau d'avis.

67. Une jeune fille allemande, parlant passablement le français, très-recommandable, cherche à se placer dès la St-Jean; pour faire un petit ménage. S'adr. au bureau d'avis.

68. Une wurtembergeoise, 29 ans, porteuse de bons certificats, bonne cuisinière, aimerait se placer le plus tôt possible; elle accepterait aussi une place pour tout faire; son désir est d'apprendre le français. S'adr. au bureau d'avis.

69. Une domestique, 28 ans, cherche à se placer de suite comme femme de chambre ou pour tout faire dans un ménage; elle sait faire un bon ordinaire, savonner, repasser, bien coudre, etc. S'adr. au bureau d'avis.

70. On recommande pour domestique de maison un jeune homme intelligent et actif ayant du service; il pourrait entrer de suite. La rédaction de cette feuille indiquera.

71. Une jeune fille qui parle le français et l'allemand, et qui est bien recommandée, désire se placer comme bonne d'enfant ou pour tout faire. S'adr. au bureau d'avis.

72. Une jeune fille qui a appris l'état de tailleur et qui sait coiffer les dames, cherche une place de femme de chambre. Elle a déjà servi en cette qualité, et elle est munie d'excellents témoignages. S'adr. au bureau d'avis.

73. Un jeune homme qui a du service, désire se placer dans une bonne famille. Il connaît à fond le service d'une maison, et a l'habitude de conduire les chevaux, ainsi que travailler au jardin. Il est muni de bons certificats. S'adr. pour les renseignements, chez S. Gueisler, jardinier-fleuriste, à Colombier.

74. Une fille âgée de 19 ans, connaissant le service de femme de chambre, désire se placer de suite ou pour la St-Jean; elle sait le français et l'allemand, et a déjà servi comme sommelière. S'adr. au bureau d'avis.

75. Une bonne cuisinière, d'âge mûr, parlant français et allemand, désire se placer dans un hôtel ou dans une bonne maison à la campagne; elle a de bonnes recommandations. S'informer au bureau de cette feuille.

76. Une bonne cuisinière demande à se placer dans une bonne maison, de suite ou pour la St-Jean. Elle a de bonnes recommandations. S'adr. au bureau de cette feuille.

77. Une personne ayant de bons certificats, cherche à se placer comme femme de chambre, de suite ou pour la St-Jean; à défaut, elle accepterait des journées pour coudre. S'adr. rue des Epancheurs, n° 9, au 3^{me} étage.

78. Un jeune garçon du canton de Vaud, actif et intelligent, qui a déjà servi quelque temps comme sommelier, désirerait se placer comme tel, soit valet de chambre, ou domestique dans une bonne maison; il pourrait entrer de suite. S'adr. au bureau d'avis.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

79. On demande dans une ville du canton de Vaud, pour tout de suite ou pour la St-Jean, une fille de chambre de la Suisse française, sachant coudre, faire les chambres et repasser. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. au bureau de cette feuille.

80. On demande pour la St-Jean, une fille d'âge mûr, sachant faire un bon ordinaire et parlant le français. Le bureau d'avis indiquera.

81. On demande pour la St-Jean, une jeune fille de 18 à 20 ans de la Suisse française, honnête et bien recommandée, pour aider dans un ménage. S'adr. au bureau d'avis.

82. On demande un bon domestique qui sache bien conduire deux chevaux. S'adr. à Henri-André Sennewald. Chez le même, chevaux à deux mains à vendre, rue du Bassin, n° 8.

OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

83. La personne qui pourrait avoir les premiers volumes du *Lehrbuch der Kirchengeschichte* de Gieseler, provenant de la bibliothèque de M. Schouffelberger, est priée d'en donner avis à M. Gruet, rue du Château.

84. La bonne d'enfant ou domestique qui est venue jeudi 16 mai dernier, accompagnée de 2 petits garçons, près la maison Montmollin chercher deux chapeaux de paille blancs pour essai, est priée de les rapporter au bureau d'avis, si elle ne veut pas encourir d'autres désagréments.

85. On a perdu, mardi 21, de 8 à 9 h. du matin, à la gare d'Auvernier, un porte-monnaie contenant environ 70 à 80 francs. Le remettre au chef de gare, contre 10 fr. de récompense.

86. On a perdu, samedi matin (18 mai), en passant par les rues des Chavannes, de la Grand-rue, du Seyon, près de la poste et du temple neuf, un petit couteau en écaille, à 5 lames, et étant gravé des lettres initiales M. P. La personne qui le rapportera aux Terreaux, maison Perrot-Cuche, aura une bonne récompense.

87. On a trouvé, au mois de novembre 1860, à Serrières, une carrure de boîte de montre en argent, que l'on peut réclamer au bureau de cette feuille, aux conditions ordinaires.

88. Perdu mercredi 15 courant, entre Neuchâtel et Auvernier, deux couvertures en laine. La personne qui les a trouvées est priée de les rapporter chez M. Picco, rue des Moulins, n° 15. On promet 5 francs de récompense.

AVIS DIVERS.

89. Plusieurs commis et employés trouveraient une bonne pension, à un prix raisonnable. S'adr. au bureau de cette feuille.

Municipalité de Neuchâtel.

90. Le conseil municipal informe les parents que M. le docteur Cornaz, nommé vaccinateur d'office par le conseil d'état, vaccinera les enfants le mercredi de chaque semaine à 2 heures après-midi, en son domicile faubourg de l'Hôpital, 8. — Le mercredi 29 mai, il vaccinera à 1 1/2 h. au lieu de 2 heures.

Neuchâtel, 20 mai 1861.

Direction de Police.

AVIS.

91. Messieurs les souscripteurs pour l'extinction de la dette municipale du Locle, sont convoqués en assemblée générale pour le vendredi 31 mai courant, à 2 heures après-midi, au temple français du Locle.

Tout souscripteur pourra se faire représenter par procuration, mais le fondé de pouvoirs devra lui-même être souscripteur. Un bureau chargé de délivrer à MM. les souscripteurs les cartes d'admissions pour l'assemblée, siégera à l'hôtel de ville du Locle le jeudi 30 mai, de 8 heures du matin à midi, et de 2 heures à 7 heures du soir, et le vendredi 31 mai, de 8 heures du matin à midi.

Ordre du jour de l'assemblée:

Rapport de la commission.

Votation sur l'opportunité d'une prolongation du terme de la souscription.

Bains d'Yverdon.

Eaux thermales, sulfureuses et alcalines.

E. RUFENACHT, propriétaire.

Ces eaux opèrent chaque saison des cures remarquables. — On trouvera à l'hôtel des bains des chambres confortables et la pension à prix modérés.

95. On recevrait dans une famille honorable, deux ou trois jeunes gens pour la pension et la chambre. S'adr. au bureau d'avis.

Bientôt un mouvement se fit dans l'intérieur de la maison. Plusieurs personnes se montrèrent sur la verandah (sorte de large balcon, ou galerie extérieure) garnie de fleurs et d'arbustes.

Appuyée sur le bras de sir Thompson, Wilhelmina Mac-Slane jeta un coup d'œil sur les préparatifs du départ, et causait avec le jeune officier. Malgré son amabilité ce dernier paraissait inquiet et préoccupé. A côté d'eux, le colonel Mac-Slane donnait quelques instructions au *soubadhar* (1) qui devait commander l'escorte. A ce moment, l'assistant-surgeon (aide-major) s'approcha du colonel et lui dit quelques mots. Le vieil officier fit un geste de contrariété que remarqua Thompson, dont la bonne humeur revint aussitôt.

— Voici un fâcheux contre-temps qui nous arrive, dit Mac-Slane en s'adressant à sa fille. Le capitaine Molly, qui devait commander l'escorte, vient de tomber malade; M. Folstone dit qu'il est incapable de se mettre en route. Tous ses collègues sont absents, excepté M. Shawness qui n'a pas quitté le lit depuis trois mois. Je suis dans un cruel embarras.

— Colonel, dit Thompson en s'avançant, si vous consentez à me laisser remplacer le capitaine, je vous serais très-reconnaissant de cette faveur.

— La route est bien dangereuse, murmura le vieil offi-

cier, et vous connaissez bien peu ce pays pour être au fait des ruses de ces coquins de Dacoïts.

Le colonel se mit à marcher sur la verandah avec toutes les allures d'un homme indécis et contrarié.

— Ne direz-vous pas un mot en ma faveur? murmura George en s'adressant à Wilhelmina. Je serais si heureux de vous accompagner et de veiller sur vous!

Miss Mac-Slane rougit un peu et ne répondit que par une plaisanterie. Un instant après, cependant, elle trouva moyen de se rapprocher de son père et d'appuyer indirectement la demande de Thompson.

— Je ne doute ni de sa bonne volonté ni de sa bravoure, dit le colonel; malheureusement tout cela ne remplace pas l'expérience. Ah! si le brave capitaine Fitzmoor était ici!

— Oui, mon père; mais puisqu'il n'y est pas.

— Eh! je ne le sais que trop! Enfin, puisqu'il le faut, je vois bien que je vais être obligé de remplacer le nom de Molly par celui de Thompson; mais cela me contrarie excessivement.

Tandis que le colonel rentrait dans l'intérieur de la maison, Wilhelmina s'approcha de Thompson, qui causait avec l'assistant-surgeon.

— Êtes-vous content de nous, Thompson, lui disait en riant le chirurgien.

— Merci, monsieur Folstone, répondit Georges; si jamais je puis vous être bon à quelque chose, disposez de moi, je vous en prie. Remerciez aussi pour moi le capitaine Molly.

Sérieusement, comment va-t-il?

— Très bien; mais il fera semblant de garder le lit aujourd'hui...

Mais s'interrompant tout à coup:

— Thompson, dit le *surgeon*, regardez!

Il lui montrait du doigt un cavalier qui descendait, ventre à terre, la côte rapide de Mysore, en se dirigeant vers le *bungalow* (maison) du colonel. Thompson se frappa le front avec colère.

— Lui!... C'est bien lui! dit-il. Je vais à sa rencontre; c'est le seul moyen...

— Où courez-vous donc? lui demanda Wilhelmina.

— Empêcher qu'on ne m'enlève le bonheur de vous accompagner! répondit-il précipitamment.

Il descendit l'escalier quatre à quatre, s'élança sur son cheval, et partit au galop dans la direction de Mysore.

La jeune fille fit quelques pas sur la verandah. En se penchant sur la balustrade, elle aperçut, à un mille à peu près du bungalow, le cavalier que le chirurgien venait de signaler à sir Thompson.

(A suivre).

(1) Officier indigène ayant rang de capitaine. C'est le grade le plus élevé auquel puisse atteindre un natif; mais le plus capable des *soubadhars* est encore soumis aux ordres du moindre lieutenant européen.

— M. G. Luchaire-Chastel-d'Oriocourt informe tous ceux qu'il appartiendra, qu'il entend à partir de ce jour n'être responsable que des dettes contractées par lui personnellement, et qu'il ne reconnaîtra aucun autre engagement pris en son nom par qui que ce soit.

Les personnes qui ont à présenter des comptes antérieurs à la présente publication, sont priées de vouloir bien s'adresser au vice-consulat de France, tous les jours de 11 heures à midi.

Neuchâtel, 24 mai 1861.

Chemin de fer Franco-Suisse. (Gare du Landeron.)

La gare du Landeron (gare nouvelle), sera ouverte, à partir du 1^{er} juin 1861, au service des voyageurs et des bagages, et à partir du 1^{er} juillet 1861, au service des marchandises (grande et petite vitesse), voitures, chevaux et bestiaux.

Le tableau des taxes de cette gare à toutes les autres gares du chemin de fer Franco-Suisse et réciproquement, sera publié dans une affiche spéciale.

96. On demande dans un village du vignoble, pour tout de suite, une bonne ouvrière modeste ou lingère, ainsi qu'une apprentie, toutes deux recommandables à tous égards. S'adr. au bureau de cette famille.

Mlle Zélia Peclet

Arrivant de Paris, vient s'établir à Neuchâtel pour coiffeuse. Elle se recommande à la bonne volonté des dames. S'adr. rue des Epancheurs, n° 5, 1^{er} étage.

Théâtre à Neuchâtel.

Lundi le 27 mai 1861.

Quatrième représentation théâtrale, donnée par la Société du Grütli à Neuchâtel, au bénéfice des incendiés de Glaris.

Les Suisses en Amérique,

ou ennui après la patrie.

Tableau caractéristique en trois parties, avec chant et accompagnement de musique.

Pour la conclusion :

LE RETOUR DE JEAN,

ou les amants malheureux.

Vaudeville en deux actes.

On commencera à 8 heures précises. — Le public est invité à prendre part à cette représentation, qui n'a pour but que de secourir nos concitoyens de Glaris.

99. Une famille demeurant dans la ville de Berthoud désire prendre en pension deux garçons ou deux filles. Il existe à Berthoud de très-bonnes écoles et un progymnase. S'adr. poste restante sous les initiales, A. R., à Berthoud.

100. M. TAVELLI, depuis longtemps dans cette ville, ayant encore quelques heures à disposer, offre ses services pour des leçons de langue italienne aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. S'adr. à M. Delachaux, à la librairie Meyer et Comp.

Pension alimentaire pour messieurs.

101. M. Henri Porret, rue de l'Orangerie, maison de M. Petitpierre-Meuron, au 1^{er} étage, à l'honneur d'annoncer au public de Neuchâtel, qu'il ouvrira le 1^{er} juin une pension pour messieurs.

Il apportera tous ses soins pour offrir une table confortable et des prix modérés. S'adr. directement. On pourrait aussi recevoir des dames pour la table.

Le même offre à louer une chambre meublée, au 1^{er} étage, qui peut convenir à des personnes qui désireraient être tranquilles.

Veillez lire!

102. M. Jeanneret-Oehl transportera son magasin à la maison Motta, place de l'ancienne voûte, rue du Seyon, où il sera installé dès le 15 mai courant. Ses assortiments de papiers peints, entièrement renouvelés, présenteront un choix très-important.

Société des bateaux à vapeur de lac de Neuchâtel.

Dimanche 26 mai 1861.

PROMENADE

ENTRE

MORAT, NEUCHÂTEL, ESTAVAYER ET YVERDON

en touchant les stations intermédiaires

Pour les heures de départ et les prix, voir notre précédent numéro et les affiches.

Bains d'Yverdon.

Eaux thermales sulfureuses et alcalines. Ces eaux, les plus anciennes connues en Suisse, se rapprochent beaucoup des eaux des Pyrénées par leur nature sulfureuse et la présence abondante de la barrégine, et de celles de Vichy par la soude qu'elles contiennent. Ces eaux guérissent les rhumatismes, les maladies de la peau et des membranes muqueuses, les affections du foie, de la vessie, des bronches, de l'estomac, etc. Douches et bains de vapeur. L'hôtel des bains est entièrement restauré et meublé à neuf. Salons de réunion et de lecture. Table d'hôte, restaurant à la carte. Vastes jardins. Voitures pour la promenade. On peut y avoir la pension pour fr. 5⁰⁰ et fr. 6 par jour, logement compris.

Avis. Toute personne logée en dehors de l'établissement payera ses bains le double des baigneurs logés à l'hôtel.

105. La commission scolaire de la Joux-du-Plâne, se faisant l'organe des habitants de cette contrée, vient exprimer sa vive reconnaissance à toutes les personnes généreuses qui, soit par leurs dons en nature ou en argent, soit par leur participation à la vente du 6 mars dernier, l'ont mise en état d'entreprendre et même de terminer honorablement la construction dans cette région isolée, d'une maison d'école, servant en même temps de lieu de culte. Dès que les travaux seront achevés, on publiera un compte plus ou moins détaillé des recettes et des dépenses.

Neuchâtel, le 15 mai 1861.

Le président,
Fréd. ECKLIN, ministre.

106. Les Bains de Granges et hôtel de pension dans le canton de Soleure, à 15 minutes de la station du chemin de fer. La situation est charmante, la vue des Alpes et glaciers, offrent aux respectables hôtes un fort agréable séjour. Dans cet établissement, pourvu de douches différentes, de bains à vapeur russes et ordinaires, on fait aussi des cures d'eau froide, de petit-lait de chèvres, préparé et servi tous les matins par un Appenzellois.

Pour des consultations, on est prié de bien vouloir s'adresser au médecin de l'établissement, M. le Dr Girard, à Granges, et pour des prospectus ou autres informations, au possesseur

F. GIRARD.

Avis.

M. Eichenberg, photographe, devant s'absenter pendant quelques semaines, annonce aux personnes qui désirent se faire photographier, que vu les nombreuses demandes qui lui sont faites, il prolongera son séjour jusqu'au 30 mai; il opère de 8 h. du matin à 5 h. après-midi.

Prix : fr. 2, 3, 4, 5, 6 jusqu'à 30 fr.

Avec chaque portrait on en donne un gratis. La ressemblance est garantie. Rue des Moulins, n° 31.

Avis aux actionnaires

de la salle du Concert.

MM. les actionnaires de la salle du Concert, sont convoqués en assemblée générale pour le samedi 1^{er} juin, à 11 heures du matin, dans la petite salle.

Ordre du jour :

1^o Adoption des plans et devis pour la restauration intérieure et extérieure du bâtiment.
2^o Nomination d'un membre du Conseil d'administration, en remplacement d'un membre démissionnaire.

Neuchâtel, le 21 mai 1861.

Le Comité.

Nouvelles de l'étranger.

AMÉRIQUE. L'Agence Reutre publie les nouvelles suivantes de New-York, du 8 mai :

M. Lincoln a demandé par une dépêche télégraphique à New-York que l'on envoie des renforts de troupes et des armes à Washington.

Le bruit court à New-York que les troupes fédérales occuperont Baltimore cette semaine.

Le Congrès de Montgomery a voté la déclaration de guerre aux Etats-Unis et autorisé les lettres de marque. Le vice-président de Montgomery a déclaré dans un discours que si le Maryland quittait l'Union, les Etats confédérés réclameraient la possession de Washington.

L'attaque contre le fort Pickens est attendue.

NEW-YORK, 11 mai. — Les troupes du Nord s'avancent vers Baltimore pour occuper cette capitale du Maryland. Les troupes des séparatistes s'avancent de leur côté par la Virginie sur Washington, la capitale des Etats-Unis.

MESSINE, 20 mai. — Des bandes arrivées de l'intérieur de l'île, aux cris de *Vive la république*, ont été dispersées par la force.

Confédération Suisse.

GLARIS. La landsgemeinde a voté lundi, à l'unanimité, l'emprunt et la loi d'expropriation proposés par le landrath et des pleins pouvoirs à cette autorité pour la reconstruction des bâtiments de l'état. On évalue à 5,000 le nombre des citoyens qui ont assisté à la landsgemeinde, et de 3 à 4,000 celui des spectateurs des autres cantons.

L'assurance totale de tous les bâtiments de Glaris, à l'exception des établissements industriels, s'élève à fr. 5,452,000. L'indemnité due pour les bâtiments incendiés, ne sera pas au-dessous de quatre millions.

L'église n'est plus maintenant qu'un amas de décombres; la sacristie et la chapelle Tschudi sont seules encore debout, mais celle-ci est bien ébranlée. Le tabernacle qui existait dans le chœur, vrai chef d'œuvre d'art, est anéanti. (On sait que l'église servait aux deux cultes.) Le service réformé a eu lieu, le jour de Pentecôte, sur la place de la landsgemeinde.

Le dévouement et les sacrifices des communes du canton pour venir en aide au chef-lieu sont admirables. Ennenda a donné de son fonds communal fr. 15,000. La petite commune de Diesbach a voté fr. 5,000; celle de Schwanden, fr. 20,000. Les souscriptions particulières se poursuivent d'ailleurs de toutes parts.

ZURICH. — La collecte qui a eu lieu le dimanche de la Pentecôte dans les églises de la ville de Zurich, a produit fr. 48,600. — Dans tout le canton, le chiffre des dons en espèces dépasse fr. 200,000. Bâle-ville a déjà réuni 80,000 fr.

Mardi dernier sont arrivés à Zurich 50 enfants de Glaris, petits garçons et fillettes de l'âge de 4 à 16 ans. Le président du comité de secours de Glaris, l'honorable pasteur Tschudi, les accompagnait. Trente-six de ces enfants ont été départis à la ville de Zurich et 14 à Winterthour. Rien de plus touchant et de plus émouvant que les allocutions prononcées lors de la remise de ces enfants à leurs parents adoptifs par MM. les pasteurs Hergel et Tschudi.

NEUCHÂTEL, 23 mai. — Aujourd'hui a été enseveli, à Neuchâtel, M. Erhard Borel, en 1848 membre du gouvernement provisoire, puis préfet de Neuchâtel, et, plus tard, conseiller d'état. Depuis longtemps, M. Borel, dont la santé était gravement altérée, avait entièrement renoncé à toute action politique. Ses dernières années se sont passées dans l'intimité de la famille, dans les soins donnés à l'importante manufacture de papiers de Serrières, qui lui doit en grande partie ses succès, enfin, nous nous plaignons à le dire, dans l'exercice de la bienfaisance. Neuchâtelois.

Dons pour Glaris.

De Mad. W., 2 — Anonyme, 1. — M. D. de R. 4. — Mlle H., 4. — M. H. R., 50. — Anonyme, 50. — Id., 10. — Id., 1^o 50. — Mad. C. G., 10. — Mad. V., 10. — Total à ce jour, fr. 1901.

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

PARAISSANT LE SAMEDI.

Prix d'abonnement

POUR LA SUISSE :

Un an, fr. 5. — Six mois, fr. 3.
Trois mois, fr. 1.70.

Pour l'étranger, le port en sus.

ON S'ABONNE :

A Travers, chez M. JULES ERBEAU, négociant. — A Couvet, M. JOSEPH EBERHARD, négociant. — A Môtiers, chez M. CHARLES-LOUIS CLERC, négociant. — Aux Verrières, chez M. EDOUARD PETITPIERRE-GRANDJEAN, négociant. — A Bâttes, chez M. A. GRANDJEAN, négociant. — A Fleurier, au bureau de cette feuille, et dans toute la Suisse, au bureau des postes ou des gazettes le plus rapproché de son domicile. — Les abonnements et annonces doivent être payés d'avance. — Lettres et argent franco. — Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Prix des annonces :

10 centimes la ligne pour les deux premières insertions et 5 centimes pour les suivantes. — Les avis à insérer doivent être déposés le jeudi dans les bureaux du Val-de-Travers, et le vendredi matin avant 9 heures au bureau du COURRIER.

AVIS.

Messieurs les souscripteurs pour l'extinction de la dette municipale du Locle, sont convoqués en assemblée générale pour le vendredi 31 mai courant, à 2 heures après midi, au Temple français du Locle.

Tout souscripteur pourra se faire représenter par procuration, mais le fondé de pouvoirs devra lui-même être souscripteur. Un bureau chargé de délivrer à Messieurs les souscripteurs les cartes d'admission pour l'assemblée, siégera à l'hôtel de ville du Locle, le Jeudi 30 mai, de 8 heures du matin à midi, et de 2 heures à 7 heures du soir, et le vendredi 31 mai, de 8 heures du matin à midi.

ORDRE DU JOUR.

Rapport de la Commission.

Votation sur l'opportunité d'une prolongation du terme de la souscription.

A VENDRE

une jolie petite propriété située à cinq minutes de la ville de Neuchâtel, consistant en une maison ayant cave, rez-de-chaussée et un étage composé de 7 pièces et dépendances, dans un état de propreté parfait; un petit bâtiment renfermant une buanderie, un autre petit bâtiment renfermant une écurie et un fenil, un jardin garni d'arbres fruitiers. Le tout d'une contenance d'environ deux ouvriers (ancienne mesure).

Cette propriété est agréablement située au-dessus de la ville de Neuchâtel, on y jouit d'une vue très-étendue sur le lac et sur les Alpes.

Les conditions de la vente sont favorables. S'adresser au notaire Bachelin, à Neuchâtel.

H. GEX FILS, A FLEURIER.

Reçu un joli choix de cols, manches et mouchoirs brodés.

Registres et fournitures de Bureau.

Feuilleton du Courrier du Val-de-Travers.

25

LE CAPITAINE PAUL

PAR ALEXANDRE DUMAS.

Suite.

XVII

Ainsi elle avait forcé les Courlandais à chasser leur nouveau duc, Charles de Saxe, et à rappeler Biron; elle avait envoyé ses ambassadeurs et ses armées pour faire couronner à Varsovie, sous le nom de Stanislas-Auguste, son ancien amant Poniatowski; elle s'était alliée avec l'Angleterre; elle avait associé à sa politique les cours de Berlin et de Vienne; et cependant ces grands projets de politique étrangère ne lui faisaient pas oublier l'administration intérieure, et dans les intervalles de ses amours si souvent renouvelés, elle trouvait le temps de récompenser l'industrie, d'encourager l'agriculture, de reformer la législation, de créer une marine, d'envoyer Pallas dans les provinces dont on ignorait jusqu'au productions, Blumager dans l'archipel du Nord, et Bellings dans l'Océan oriental; enfin, jalouse de la réputation littéraire de son frère le roi de Prusse, elle écrivait, de la même main qui signait l'érection d'une nouvelle ville, la sentence de mort du jeune Ivan, ou le partage de la Pologne, la *Réputation du Voyage en Sibérie*, par l'abbé Chappe, un roman du czarovich Chlore, des pièces de théâtre parmi lesquelles une traduction en français d'*Oleg*, drame de Derschawin; de sorte que Voltaire l'appelait la Sémiramis du Nord et que le roi de Prusse la plaçait, dans ses lettres, entre Lycurgue et Solon.

On devine l'effet que produisit au milieu de cette cour voluptueuse et chevaleresque l'arrivée d'un homme comme notre héros.

AVIS.

M. F. Gilles dit Mestivier et C^{ie}, préviennent le public que leur domicile est dans la maison de M. Elie Lequin, et qu'ils se chargent du passage des glaces et de la vente en gros.

CHEMIN DE FER FRANCO-SUISSE.

Les actionnaires de la compagnie du chemin de fer Franco-Suisse sont convoqués, aux termes de l'article 42 des statuts, en assemblée générale ordinaire pour le **Jeudi 30 Mai 1861, à 10 heures précises du matin**, à l'hôtel de ville de Neuchâtel, à l'effet d'entendre le rapport du conseil d'administration et de statuer sur les comptes de 1860.

Pour faire partie de cette assemblée, les actionnaires, possesseur de dix actions au moins, doivent opérer le dépôt de leurs titres, savoir:

A Paris, à l'administration centrale de la compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, rue de la Chaussée d'Antin, 7, de 10 heures à 2 heures, du 10 au 15 mai.

A Neuchâtel, (Suisse), au siège de la société, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 4 heures du soir, jusqu'au 20 mai.

Une carte d'admission nominative et personnelle sera remise à chacun d'eux: elle leur donnera droit au libre passage, le jour de l'assemblée générale, dans les trains de la compagnie.

Des modèles de pouvoirs seront délivrés à ceux de Messieurs les actionnaires qui, conformément à l'article 48 des statuts, voudront se faire représenter dans l'assemblée générale.

Neuchâtel, le 24 avril 1861.

Par ordre du Conseil d'Administration :
Le secrétaire général, PHILIPPIN.

Une modiste à Zurich, désire prendre une honnête fille de la Suisse française, en apprentissage. Elle aurait bonne occasion d'apprendre la langue allemande. S'adresser à M^{lle} Akert, modiste à Rennweg, Zurich.

La réputation de courage qui l'avait rendu la terreur des ennemis de la France et de l'Amérique l'avait précédé près de Catherine, et, en échange du don qu'il lui fit de sa frégate, il reçut le grade de contre-amiral.

Alors, le pavillon de la Russie, après avoir fait le tour du vieux monde, apparut dans les mers de la Grèce, et sur les ruines de Lacédémone et du Parthénon; celui qui venait d'accomplir l'affranchissement de l'Amérique, rêva le rétablissement des anciennes républiques de Sparte et d'Athènes.

Enfin, le vieil empire ottoman fut ébranlé jusque dans sa base; les Turcs, battus, signèrent la paix à Kainardji.

Catherine retint pour elle Azof, Tangarok et Kenburn, se fit accorder la libre navigation de la mer Noire et l'indépendance de la Crimée; alors devenue dominatrice de la Tauroïde: elle désira connaître ses nouvelles possessions.

Paul, rappelé à Saint-Petersbourg, l'accompagna dans ce voyage tracé par Potemkin; sur une route de près de mille lieues, tous les prestiges d'un triomphe continu furent offerts à la conquérante et à sa suite; c'étaient des feux allumés sur toute la longueur du chemin, des illuminations éclatantes comme par féerie dans toutes les villes, des palais magiques élevés pour un jour au milieu des campagnes désertes, et disparaissant le lendemain; des villages se groupant comme sous la baguette d'un enchanteur dans les solitudes où huit jours auparavant les Tartares paissaient leurs troupeaux; des villes apparaissaient à l'horizon, dont il n'existait que les murailles extérieures; partout des hommages, des chants, des danses; une population pressée sur la route; et, la nuit, courant, pendant que l'impératrice dormait, s'échelonnaient de nouveau sur le chemin que sa souveraine devait parcourir en se réveillant; un roi et un empereur marchant à ses côtés, et s'intitulant, non pas ses égaux, mais ses courtisans; enfin un arc de triomphe élevé au terme du voyage, avec cette inscription qui révélait, sinon l'ambition

AVIS AUX ÉMIGRANTS.

Le convoi du mois de Mai pour la Plata et pour les Colonies Suisses San Carlos et San-José, Buenos-Ayres, Montevideo, étant déjà au complet, on fera dès aujourd'hui les contrats de voyages pour les départs du **15 et du 25 Juin**, par le Havre et par Bordeaux.

Départs pour tous les autres pays d'ou-tre-mer: chaque huitaine.

Neuchâtel, le 12 Mai 1861.

W.-F. LIPS, avocat,
agent d'émigration.

INVITATION

A LA RÉUNION DES FORESTIERS SUISSES.

La Société des forestiers Suisses se réunira à Neuchâtel les 16, 17 et 18 Juin. Les personnes qui désirent se faire recevoir membres de la Société, et prendre part à cette fête et aux excursions qui auront lieu dans les forêts de Chaumont, des Joux et autres, sont invitées à s'annoncer avant le 10 Juin à MM. Th. de Meuron, inspecteur des forêts de l'État, et L^s Coulon, président de la Commission des forêts de la Ville de Neuchâtel.

LE COMITÉ.

Avis important!

Félix Déchané, boulanger-pâtissier, à Fleurier, prévient le public que son ancien débit, situé dans la maison de M. Charles Zurné, dit moulin à lavures, continuera dès samedi prochain 18 Mai courant, desservi par Vincent Heusi. On y trouvera comme du passé, du pain, de la pâtisserie, du beurre et des œufs frais.

Le 27 Mai courant, à l'Hôtel de l'Ours à Travers, l'on vendra 4 poses de forêt, en deux parcelles.

de Catherine du moins la politique de son ministre Potemkin :

C'est ici le chemin de Byzance.

Alors, la Russie s'affermir dans sa tyrannie comme l'Amérique dans son indépendance.

Catherine offrit à son amiral des places à rassasier un courtisan, des honneurs à combler un ambitieux, des terres à consoler un roi d'avoir perdu un royaume; mais c'était le pont mouvant de son vaisseau, c'était la mer avec ses combats et ses tempêtes, c'était l'Océan immense et sans bornes qu'il fallait à notre aventurier et poétique marin.

Il quitta donc la cour brillante de Catherine comme il avait quitté l'assemblée sévère du congrès, et vint chercher en France, ce qui lui manquait partout ailleurs, c'est-à-dire une vie d'émotions, des ennemis à combattre, un peuple à défendre.

Paul arriva à Paris au milieu de nos guerres européennes et de nos luttes civiles, tandis que d'une main nous étouffions l'étranger, et que de l'autre nous déchirions nos propres entrailles.

Ce roi qu'il avait vu dix ans auparavant, chéri, honoré, puissant, était à cette heure, captif, méprisé, sans forces.

Tout ce qui était élevé s'abaissait, les grands noms tombaient comme les hautes têtes.

C'était le règne de l'égalité, et la guillotine était le niveau.

Paul s'informa d'Emmanuel; on lui dit qu'il était proscrit.

Il demanda ce qu'était devenue sa mère; on lui répondit qu'elle était morte.

Alors il lui prit un immense besoin de visiter une fois encore, avant de mourir lui-même, les lieux où il avait, douze ans auparavant, éprouvé des émotions si douces et si terribles.

MAISONS
DE GROS ET DE DÉTAIL,
67, rue du Rhône.
A GENÈVE.

MAISONS
8, place St.-François,
A LAUSANNE.

A LA VILLE DE PARIS.

POUR LA

SAISON D'ÉTÉ.

La maison **Blum, frères**, vient de mettre en vente

Un grand assortiment de vêtements confectionnés en tous genres

POUR HOMMES ET ENFANTS.

Draperies et nouveautés anglaises et françaises pour vêtements sur mesure.

Spécialités de Robes de chambre, de chemises blanches, en couleur et en flanelle. — Gilets et caleçons en flanelle, toile et coton. — Cols et cravates. — Objets de voyage et en général, tous les articles concernant l'habillement d'hommes.

Choix complet de draperies pour habillements militaires de toutes armes.

3000 pantalons coutil, bonne qualité à 2 fr. 30 c.

Cette maison ne donne pas d'aperçu de ses prix, vu qu'en visitant ses magasins, on pourra se convaincre des avantages réels qu'elle est à même d'offrir à ses clients.

La maison Blum frères, ne voyage pas, son seul siège pour le Canton est :

Rue de l'Hôpital, à côté de l'Hôtel du Faucon,

A NEUCHÂTEL.

Changement de domicile.

La maison **PICARD** père et fils, de Couvet prévient le public qu'ils ont transporté leur domicile à **FLEURIER**, dans la maison de **M. Jean Gysin**, près l'hôtel de la Couronne.

Ils se recommandent à l'honorable public de Fleurier et des environs, de bien vouloir leur accorder leur confiance, qu'ils feront tous leurs efforts pour la mériter.

Leur magasin se trouve des mieux assorti en nouveautés pour Robes, confections pour Messieurs et Dames, et beaucoup d'autres articles trop longs à détailler.

Ils saisissent l'occasion pour remercier l'honorable public de Couvet, de la confiance qu'il leur ont accordé pendant les nombreuses années qu'ils ont habité cette localité.

Un membre de la maison se trouvera tous les mercredis chez **Madame Rose Borel-Vuthier**, pour recevoir les commandes que les personnes voudront bien lui faire.

Il partit pour la Bretagne, laissa sa voiture à Vannes et prit un cheval, comme il l'avait fait le jour où il avait vu pour la première fois Marguerite; mais ce n'était plus le jeune et enthousiaste marin, aux désirs et aux espérances sans horizon: c'était l'homme désillusionné de tout, parce qu'il a tout goûté, miel et absinthe; tout approfondi, hommes et choses; tout connu; gloire et oubli.

Aussi, ne cherchait-il plus une famille, il venait visiter des tombeaux.

En arrivant en vue du château, il tourna les yeux vers la maison d'Achard, et, ne la voyant plus, il tâcha de s'orienter par la forêt; mais là forêt semblait être évanouie comme par enchantement.

Elle avait été vendue, comme propriété nationale, à vingt-cinq ou trente fermiers des environs qui l'avaient défrichée et en avaient fait une vaste plaine.

Le grand chêne avait disparu, et la charrue avait passé sur la tombe ignorée du comte de Morlaix, dont l'œil même de son fils ne pouvait plus reconnaître la place.

Alors, il prit la porte du parc et s'avança vers le château, plus sombre et plus triste encore à cette heure qu'il ne l'était autrefois; il n'y avait plus qu'un vieux concierge, ruine vivante au milieu de ces ruines mortes.

On avait eu d'abord l'intention d'abattre le manoir comme la forêt; mais la réputation de sainteté de la marquise, conservée religieusement dans le pays, avait protégé les vieilles pierres qui, pendant quatre siècles, avaient abrité sa famille.

Paul visita les appartements, que, depuis trois ans, l'on n'avait point ouverts et que l'on rouvrait pour lui. Il parcourut la galerie des portraits; elle était restée telle qu'il l'avait vue autrefois; mais aucune main pieuse n'avait ajouté à l'antique collection les portraits du marquis et de la marquise.

Il entra dans la bibliothèque où il s'était caché, retrouva

à la même place un livre qu'il avait ouvert, l'ouvrit et relut les mêmes pages qu'il avait lues; puis, il poussa la porte qui donnait sur la chambre du contrat, où s'étaient passés les scènes les plus animées du drame dont il avait été le principal acteur.

La table était à la même place, et la glace, au cadre de Venise, qui se trouvait sur la cheminée, brisée encore par la balle du pistolet d'Emmanuel.

Il alla s'appuyer contre le chambranle de la cheminée et demanda des détails sur les dernières années de la marquise.

Ils étaient simples et sévères, comme tout ce que l'on connaissait d'elle.

Restée seule au château, comme nous l'avons dit, sa vie toute entière s'était uniformément écoulée dans trois endroits différents: son oratoire, le caveau où dormait son mari, et l'espace abrité par le chêne au pied duquel avait été enterré son amant.

Pendant huit ans encore, après la soirée où Paul avait pour la dernière fois congé d'elle, on l'avait vu errer dans ces vieux corridors et dans ces sombres allées, pâle et lente comme une ombre; puis enfin une maladie de cœur, causée par les émotions amassées dans sa poitrine, s'était déclarée; elle avait été s'affaiblissant toujours; enfin, un soir, qu'elle ne pouvait plus marcher, elle s'était fait porter au pied du chêne, sa promenade favorite, pour voir une fois encore, disait-elle, le soleil se coucher dans l'Océan, ordonnant qu'on vint la reprendre dans une demi-heure.

A leur retour, ses gens la trouvèrent évanouie.

Ils la transportèrent vers le château; elle revint à elle dans le trajet, et, au lieu de se faire conduire à sa chambre, elle ordonna qu'on la descendit dans le caveau de sa famille.

Là, elle eut la force encore de s'agenouiller au tombeau

MAISONS
A
VEVEY.

MAISONS
A
YVERDON.
ET A ZURICH.

A louer de suite, un joli appartement au rez-de-chaussée, fraîchement réparé composé, de deux chambres, une cuisine avec cave, bûcher, chambre haute et jardin.

S'adresser à Saint-Sulpice, chez M. Auguste Dubois.

Chez Margot-Vaucher, à Fleurier:
BON FROMAGE DE LIMBOURG, 1^{re} qualité, par petits fromages d'une livre et demie.

POULES (de Crèvecœur).

Oeufs à 35 centimes pièce.

S'adresser à M. Fr. Gilles dit Mestivier, à Fleurier.

A LOUER.

26. On offre à louer à Fleurier, un **appartement** composé de quatre chambres et dépendances. S'adresser à MM. Claude Vaucher, à Saint-Georges près Yverdon, ou à Louis-Ulysse Lebet, à Fleurier.

27. A louer de suite à Fleurier, plusieurs chambres meublées ou non. S'adresser au bureau de cette feuille.

30. On demande à acheter un **éta**bli avec tiroirs, le tout en bon état. S'adresser au bureau de cette feuille.

Registres et fournitures de bureau

Grand assortiment de registres et carnets lignés, pour toute espèces de comptes et d'écritures. — Copies de lettres de 500 pages avec répertoire, à prix réduits.

Enveloppes de lettres de 15 et 25 centimes le paquet et au dessus.

Plumes d'oie, très bonne qualité, et plumes d'acier, anglaise, de 50 centimes à 5 fr. la boîte de 12 douzaines.

Encre rouge carmin, encre bleue et noire, encre à copier et à tampons.

Cire et pains à cacheter, crayons de toute qualité, porte-plumes, encriers, écri-toires, sous mains, ainsi que toutes les fournitures de bureau et de dessin,

Chez G. BERGHOF, à Fleurier.

Terrain à vendre à Neuchâtel.

Dans une magnifique situation, **près de la gare de Neuchâtel**, à vendre un vaste terrain en amphithéâtre, pouvant également bien être utilisé pour des constructions d'agrément ou de rapport. Pour voir le plan, modifiable au gré des demandeurs, et prendre connaissance des conditions de vente, s'adresser au notaire Ch.-U. Junier, à Neuchâtel.

Des facilités pourront être accordées aux acquéreurs.

de son mari et de faire de la main un signe qu'on la laissa seule.

Quelque imprudence qu'il y eut de le faire, on obéit, car elle était habituée à ne jamais répéter deux fois le même ordre.

Cependant, au lieu de sortir, les domestiques restèrent dans un enfoncement, afin d'être prêts à la secourir.

Au bout d'un instant, ils la virent se coucher sur la pierre devant laquelle elle priait. Ils crurent qu'une seconde fois elle était évanouie; ils accoururent; elle était morte.

Paul se fit conduire dans les caveaux, y entra lentement et la tête découverte; puis, arrivé à la pierre qui couvrait la tombe de sa mère, il s'agenouilla devant elle.

Elle présentait cette seule inscription, que l'on peut encore voir dans une des chapelles de l'église de la petite ville d'Auray, où elle a été transportée depuis, et que la marquise elle-même avait, avant de mourir, laissée à cette intention:

« Ci-git très-haute et très-puissante dame Marguerite-Blanche de Sablé, marquise d'Auray, née le 2 août 1729, morte le 2 septembre 1788.

« Priez pour elle et ses enfants. »

Paul leva les yeux au ciel avec une expression infinie de reconnaissance. Sa mère, qui si longtemps l'avait oublié pendant sa vie, s'était souvenue de lui dans son inscription funéraire.

Six mois après, la Convention nationale décida en séance solennelle qu'elle assisterait aux funérailles de Paul Jones, ancien commodore de la marine américaine, mort à Paris le 7 juillet 1793, et dont l'inhumation devait avoir lieu au cimetière du Père-Lachaise.

Cette décision avait été prise, dit l'arrêté, pour consacrer en France la liberté des cultes.

Vente d'un mobilier considérable.

Ensuite de permission obtenue, M. Justin Comtesse exposera en montes publiques, le mobilier complet de l'hôtel du Faucon à Neuchâtel. Ce mobilier, en parfait état, se compose de bois de lit, la plupart avec sommiers, literie, canapés, fauteuils, chaises de tous genres, secrétaires, commodes, tables de toutes espèces, telles que tables à coulisses, dites rondes de salon, à dessus de marbre, carrées en noyer, dites pliantes, dites à jeu en acajou et en noyer, grandes tables de salle à manger, tables de nuit, guéridons et consoles, tapis de chambres, de tables et autres; rideaux blancs et en couleur pour lits et fenêtres; glaces de toutes grandeurs, pendules riches et autres, tableaux, lampes, armoires à une et deux portes en noyer et en sapin, batterie de cuisine, linge de lit et de table, porcelaine, cristaux, métal anglais, argenterie, et une foule d'autres objets dont le détail serait trop long.

Les montes commenceront le lundi 27 mai et continueront les jours suivants.

A raison de la construction d'un nouveau Stand, l'on fait savoir que le tir de l'abbaye des Verrières, n'aura pas lieu cette année-ci, le jour ordinaire, et lorsqu'il y aura possibilité de tirer, il sera donné connaissance ultérieurement du jour où il aura lieu par une nouvelle publication. De quoi Messieurs les mousquetaires et le public sont avertis par cette publication.

Verrières, le 11 Mai 1861.

Le Secrétaire,
L.-C. GUILLAUME, notaire.

**OUVERTURE
DE L'HOTEL BELLEVUE,
A NEUCHATEL.**

M. Albert Elskes a l'honneur d'annoncer qu'il ouvrira ce nouvel hôtel le 18 Mai courant. Il se recommande à la continuation de la bienveillance qu'on lui a témoigné à l'Hôtel du Faucon.

IMMEUBLE A VENDRE.

30. Consistant en une maison située à Fleurier, au quartier du Pasquier, comprenant : un logement de 4 chambres, cuisine, 2 caves et chambre à resserrer. une écurie pour 6 vaches. une écurie, pour 2 chevaux. grange, remise avec pompe. une étable à porc indépendante. plus un grand jardin clôturé.

Pour voir l'immeuble et pour les conditions de vente, s'adresser directement au propriétaire M. Auguste Dimier, à Fleurier.

Le même offre à vendre 1 traîneau à 4 places, en très-bon état, 2 harnais et 2 selles dites à l'anglaise, foin d'esparcette et de planches, 3 fourneaux ronds recouverts en tôle, avec leurs tuyaux.

AVIS

Un jeune homme de 22 ans désire trouver une place quelconque dans un magasin ou un bureau du canton. S'adresser au Bureau de cette feuille où l'on indiquera.

On demande de suite, deux jeunes filles pour faire les vis. S'adresser à M. Frédéric Latour, à Môtiers.

Pour cause de départ, A. Duvoisin, offre à remettre de suite un appartement chez Gustave Lebet-Borel, à Fleurier.

EXPOSITION HORTICOLE.

La société la Flora, a l'honneur d'annoncer que l'exposition horticole sera ouverte les 18, et 19 et 20 mai courant, dans la salle de gymnastique, aux Terraux, à Neuchâtel.

On peut se procurer des billets à l'avance chez M. Gerster-Filleux et M^{mes} Lehmann.

Prix d'entrée: 50 cent.

LE COMITÉ.

Héloïse Humbert fabricante de casquettes à Fleurier, place du marché, se charge de réparer les anciens képis à la nouvelle ordonnance, à des prix inférieurs aux fabricants.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. Bailli, a l'honneur d'annoncer qu'il a transporté son magasin maison de M. Berthoud, vis-à-vis de l'Hôtel de la Couronne, à Fleurier, dans le local occupé précédemment par M. Giraud-Bresson; il est toujours assorti de parapluies en soie et coton, marquises, duchesses, en tout cas, chapeaux en feutre en tous genres, bottines pour dames et en général tous les articles concernant la lainerie et la bonnetterie.

EN VENTE

Chez Joseph Eberhard à Couvet, et Montandon frères, à Fleurier

Colle blanche liquide.

Cette colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche. On peut s'en servir pour papier, carton, porcelaine, verre, marbre, bois, cuir, liège, etc.

Prix des flacons : fr. 1 et 50 centimes.

DE FLEURIER,

Poudre de rubis.

Pour polir toute espèce de métaux, or, argent, cuivre et acier, recommandée aux horlogers et polisseuses, qui y trouveront économie et beauté du poli. Se vend 1 franc le flacon.

Imprimerie & lithographie.

MONTANDON FRÈRES,

A FLEURIER

se recommandent pour l'impression de tous les ouvrages du ressort de la typographie et de la lithographie, tels que : Règlements et imprimés divers pour les administrations et les sociétés, Factures, soit têtes de notes. — Circulaires, Prix-courants, Cartes d'adresse et de visite, sur carton glacé et autre. Registres réglés et reliés avec entêtes. Livres d'établissement en tous genres. Livres de bons et d'échéance. Etiquettes noires et en couleurs pour vins et liqueurs. Lettres de change, mandats, billets à ordre, étiquettes pour montres, sur carton et sur parchemin. Lettres de convocation pour enterrement et autres, etc. On se charge aussi de l'exécution de la musique et de tous genres d'autographie. Enfin, cet établissement se charge de tous les labeurs et ouvrages de longue haleine, ainsi que de l'impression des tableaux; le tout en beaux caractères ordinaires ou d'écriture, exécuté avec soin et exactitude.

On peut se procurer au bureau de cette feuille des formules de mandats, de billets à ordre, etc.

Chez G. Berghof, à Fleurier

Encre à marquer le linge, sans aucune préparation.

Eau benzine, pour nettoyer les gants de peau, et pour enlever les taches de cire et de graisse sur toute espèce d'étoffes.

Colle blanche et jaune liquide.

Encrivore pour enlever les taches d'encre récentes.

Ciment céramique pour coller la porcelaine, résistant à l'eau bouillante.

Poudre à polir toute espèce de métaux.

Vernis pour souliers, bottines, etc.

Bleu pour azurer le linge fin.

Teinture et nettoyage.

J.-U. AESCHLIMANN

A FLEURIER,

Teint et nettoie les habits en drap, confectionnés pour hommes, en leur donnant l'apprêt et le lustre du neuf, ainsi que toute espèce de vêtements pour dames : mérinos, orléans, châles, crêpe de Chine, satin, velours, dessus de canapés, tours de lit, etc., maire les rubans forts, détache toute espèce d'étoffes, sans en altérer la couleur. L'établissement se charge de découdre ce qui est nécessaire aux vêtements de dames.

On peut envoyer directement à l'établissement ou aux dépôts, les objets qu'on désire faire teindre.

VERITABLE OUATE

ANTI-RHUMATISMALE ANGLAISE

du D^r PATTISON,

à 1 fr. le paquet et 60 cent. le demi-paquet.

En vente chez Charles Margot-Vaucher, à Fleurier.

Cette ouate est un remède sûr et prompt contre les douleurs rhumatismales de toute espèce, qu'elles aient leur siège dans les jambes, les bras, le dos, les mains ou dans le cou.

Dépôt général chez E. Ringk et Comp^e, à Schaffhouse (Suisse).

HOTEL SUISSE

désigné sous le nom de

GRAND HOTEL MOLIERE

Rue Fontaine Molière, 39 et 39 bis, près le palais royal

A PARIS,

TENU PAR M^e VEUVE PINGEON,

DU CANTON DE NEUCHÂTEL.

MM. les voyageurs trouveront des chambres depuis le prix de 2 fr. Déjeûners et dîners à volonté, à prix modérés.

BALANCES & BASCULES

VENTE ET RÉPARATIONS GARANTIES.

Chez J. Eberhard, à Couvet.

PARFUMERIE.

Véritable eau de Cologne, qualité supérieure. — Vinaigre de Bully. — Eau de lavande ambrée. — Bandoline pour fixer les cheveux. — Beau choix de pommade et de savon. — Eau pour les mouchoirs. — Gold-cream, — Cosmétique et pommade hongroise pour fixer les cheveux et les moustaches.

Articles de voyage.

Malles en peau et autres, très solides. — Sacs de voyage et sacs à argent. — Gibecières, poches et sacs de chemins de fer. — Trousses de voyage, garnies et non garnies. — Grand choix de cabas à des prix très-modiques.

Glaces de Paris et miroirs d'Allemagne, du plus simple au plus riche encadrement.

Grand choix de porcelaine, porcelaine opaque et cailloutage.

Coutellerie en tous genres, à des prix très-modiques.

Tôle vernie, plateaux, paniers à pain, lampes de cuisine, etc.

Métal anglais, bouilloires, cafetières, théières.

Lampes et fournitures de bureau.

Chez G. BERGHOF, à Fleurier.

BAROMÈTRES.

Vente et réparations.

Pèse-Liqueurs, pèse-lait, pèse-vins, vinaigre, etc., niveau à eau, à bulle d'air, thermomètres, Chez Eberhard, à Couvet.

CHEMIN DE FER FRANCO-SUISSE.

GARE DU LANDERON.

La gare du Landeron (gare nouvelle), sera ouverte, à partir du 1^{er} Juin 1861, au service des voyageurs et des bagages, et à partir du 1^{er} juillet 1861, au service des marchandises, (grande et petite vitesse), voitures, chevaux et bestiaux.

Le tableau des taxes de cette gare à toutes les autres gares du chemin de fer Franco-Suisse et réciproquement, sera publié dans une affiche spéciale.

AVIS.

E. Lœw, sellier, aux Verrières, se charge de la transformation des anciens Képis à la nouvelle ordonnance, ainsi que du noirçissage des buffletteries.

HOTEL DU NORD, ANCIENNE COURONNE,

Rue du Rhône, n° 138, à Genève.

tenu par
HENRI CH. PORRET, FILS,
DU CANTON DE NEUCHÂTEL.

Il se recommande à MM. les voyageurs et aux familles qui voudront bien loger chez lui, qu'il s'efforcera de mériter leur confiance tant par la modicité de ses prix que par un service propre et actif.

Table d'hôte à midi un quart, à 2 fr. 50 c.
Service à la carte et à toute heure.

Écurie et remise.

Les entrepreneurs qui seraient disposés à entreprendre le cimentage de la tour de la chapelle de Boveresse, ainsi que le vernissage de la tour et de la chapelle, sont invités à remettre leurs soumissions cachetées au secrétaire de commune jusqu'au 8 Juin prochain.

Boveresse, le 24 Mai 1861.

Le Secrétaire de commune,
ED. FAVRE-BARRELET

Les entrepreneurs qui seraient disposés à entreprendre l'établissement d'une chaussée au midi et au vent de la maison de commune de Boveresse sont invités à remettre leurs soumissions jusqu'au 8 Juin prochain, chez le secrétaire de commune où ils peuvent prendre connaissance des conditions.

Boveresse, le 24 Mai 1861.

Le Secrétaire de commune,
ED. FAVRE-BARRELET.

GRAND DÉBALLAGE DE CHAUSSURES.

M. Muller, fabricant de chaussures, prévient le public qu'il vient d'arriver à Fleurier avec un grand assortiment de chaussures en tous genres pour l'été, telles que :

Bottes, bottines, et souliers vernis pour messieurs.

Bottines de toute espèce, pour dames et enfants.

Nouveau genre de bottines irlandaises, galoches et sans galoches, pour fillettes.

Ces chaussures ne laissent rien à désirer tant sous le rapport de la solidité que par leur élégance.

Le déballage est chez M^{me} Théophile Jacot, depuis le 28 au 29 Mai, seulement.

CONCERT INSTRUMENTAL

Donné par les Sociétés de musique

LA CRINOLINE et LA LANDWHER

Le Dimanche 2 Juin 1861, à 3 heures après midi, à la Côte-aux-Fées,

EN FAVEUR DES INCENDIÉS DE GLARIS.

Prix des places : 50 cent.

A VENDRE

un très-bon cheval, un tas de foin, d'environ 18 toises et 2 toises de regain.

Les amateurs sont priés de se rencontrer le 6 Juin prochain au domicile du citoyen Edouard Dubied, à Motiers, à 1 heure après midi.

Ces objets seront cédés au plus offrant.

FOIN A VENDRE.

22 toises de foin, première qualité, à vendre chez M. Georges Petitpierre-Borel, curateur de M. Brauen, à Couvet.

Pour cause de départ,

M. Veidner, chapelier, à Couvet, invite les personnes qui ont chez lui des objets en réparation, à les réclamer dans la quinzaine qui suit ce présent avis, faute de quoi il endosera.

Mlle Éliisa Guenin, tailleuse à Couvet, offre ses services pour tout ce qui concerne son état, elle ne négligera rien tant pour la bienfaisance, que pour la célérité, afin de contenter sa clientèle.

Son domicile est, maison de M. Fritz Borel-Petitpierre

CHAUSSURES D'ÉTÉ EN LIQUIDATION.

Souliers de dames, depuis 1 fr. 15, bottines à 2 fr. et au-dessus, bonne qualité.

Chez Joseph Eberhard, à Couvet.

Etat civil du Val-de-Travers.

Verrières.

Naissances. Mars 16. Elise, fille de D.-L. Cochand, Vaudois. — 19. Adèle-Lina, fille de F.-Augustin Rosselet, des Bayards. — 19. Sophie-Fanny, fille du même. — 20. Gustave-Ernest, fils de Gustave-Henri Robert-Prince, des Verrières. — 29. Louise-Elvina, fille de Gustave-Alexandre Guye, des Verrières. — 27. Clément-Léon, fils de François-Hypolithe Grenier, Français. — 29. Maria-Joséphine, fille de Jean-Georges Spiess, Badois. — Avril 5. Elise, fille de Jean-Louis Richard, receveur au bureau fédéral. — Mars 31. Lucie-Emilie, fille de Eugène Piaget, horloger, des Bayards. — Avril 8. Louise-Ida, fille de Louise-Emilie Bolle-Picard, des Verrières. — 9. Mathilde, fille de Louis Robert, des Verrières. — 10. César-Auguste, fils de Auguste Bolle-Picard, cantonnier. — 11. Arnold-Louis, fils de François-Célestin Bolle, perruquier. — 10. Henriette-Emma, fille de D.-François Gonthier, tailleur.

Décès. Mars 24. François-César Bourgeois, né le 9 septembre 1814. — 26. Elise, fille de D.-L. Cochand, né le 16 mars 1861. — Louis-Adolphe Lambelet, né le 22 février 1795. — 2. Anna, fille de Christian Tuller, née le 16 juillet 1852. — 9. Charles-François-Auguste, fils de Paul-Elie Auguste Pilet, né le 22 juillet 1857. — 12. Abram Michet, né le 18 décembre 1793. — 13. Henriette-Mathilde, fille de Henri-Frédéric Jeannet, née le 27 septembre 1854.

Buttes.

Promesses de mariage entre Henri-Frédéric Duvanel, de Brot, et Alzire-Elise Leuba, de Buttes.

Naissances. 16 mars. Constance-Rosine-Marthe, fille d'Ami Lebet. — 31. Louise-Léonie, fille de Louis Paux. — 13 avril. Lucien-Albert, fils d'Henri-Adolphe Jeanneret. — 22. Henri-Eugène, fils d'Elie Gilliard.

Décès. 18 avril. Marie-Ernestine Thiébaud, âgée de 22 ans.

Extrait de la Feuille Officielle

DU 16 MAI 1861.

FAILLITES.

Par jugement en date du 30 avril 1861, le Tribunal civil de la Chaux-de-Fonds a prononcé le décret des biens et dettes du citoyen Edouard Tissot-Vougeux, horloger, âgé de 39 ans, originaire de la Chaux-de-Fonds et y domicilié, fils de Ulysse et de Henriette née Jacot, et en a renvoyé la liquidation au juge de paix. En conséquence tous les créanciers et intéressés à la masse du dit Tissot-Vougeux, sont invités à faire inscrire leurs titres et réclamations au greffe de la justice de paix de la Chaux-de-Fonds, du 11 mai au 13 juin prochain, ce dernier jour jusqu'à 4 heures du soir. Ils sont de plus requis de se présenter à l'Hôtel-de-Ville du dit lieu le samedi 15 Juin à 2 heures du soir pour assister aux opérations de cette liquidation; le tout sous peine de forclusion.

Chaux-de-Fonds, le 6 mai 1861.

F. STEINER, greffier.

Par jugement du 30 avril 1861, le Tribunal de la Chaux-de-Fonds, au vu du dépôt de bilan fait entre les mains du juge de paix du dit lieu, a déclaré en faillite le citoyen François-Auguste Jeanrenaud, fils du citoyen Charles-Auguste, tenancier de l'Hôtel-de-France à la Chaux-de-Fonds. Ses créanciers sont en conséquence requis, sous peine de forclusion : 1° de faire inscrire au greffe du tribunal civil de la Chaux-de-Fonds leurs titres et prétentions, dès le 18 mai 1861 au 22 Juin suivant; ce dernier jour les inscriptions seront closes à 9 heures du matin; 2° de se présenter à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, le 28 juin 1861, à 9 heures du matin, pour suivre aux opérations ultérieures de cette faillite.

Chaux-de-Fonds, 4 mai 1861.

E. VEUVE, greffier.

Ensuite du dépôt de bilan fait entre les mains du juge de paix de la Chaux-de-Fonds, le 17 avril 1861, par le citoyen Henri Perrochet, allié Breitling, maître monteur de boîtes, établi au dit lieu, le tribunal de la Chaux-de-Fonds, par son jugement en date du 30 avril suivant, a déclaré en faillite le dit citoyen Henri Perrochet. Les créanciers de celui-ci sont en conséquence requis sous peine de forclusion : 1° de faire inscrire au greffe du tribunal de la Chaux-de-Fonds leurs titres et prétentions au passif de la masse de ce failli, dès le 11 mai 1861 au 13 juin suivant, ce dernier jour les inscriptions seront closes à 9 heures du matin; 2° de se présenter à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, le 17

juin 1861 à 9 heures du matin pour suivre aux autres opérations de cette faillite.

Chaux-de-Fonds, le 4 mai 1861.

E. VEUVE, greffier.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES DIVERSES

La maison de commerce Ch.-H. Grosclaude et Comp., à Fleurier, fait connaître au public qu'ayant renoncé à la barre qu'elle avait pratiquée et fait signifier à elle-même, au pré-judice du citoyen Salvador Filardi, Italien, l'avis donné dans la Feuille officielle de samedi 2 mai courant, devient nul et sans objet, étant remplacé par celui-ci.

Môtiers-Travers, le 6 Mai 1861.

Le greffier de la justice de paix,

CH. PERRET, notaire.

Le citoyen Auguste Dubois feu Frédéric-Auguste, et sa femme Nanette née Mutrux, domiciliés à Saint-Sulpice, informent tous tiers intéressés qu'ils se présenteront devant le tribunal civil du District du Val-de-Travers, le 3 Juin 1861, dès les 9 heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville à Motiers, pour y solliciter la confirmation du jugement rendu par le dit tribunal, le 1 novembre 1858, jugement par lequel une séparation de biens a été prononcée entre les époux Dubois pré-nommés.

Môtiers-Travers, le 6 mai 1861.

A. L'EPLATTENIER, greffier.

VARIÉTÉ.

Les maladies des Princes régnants.

La reine d'Angleterre souffre des côtes, on lui conseille de les fortifier.

Le roi de Prusse souffre des reins (Rhin).

L'empereur d'Autriche a un malaise général dans l'intérieur, et un besoin pressant de se rendre sur le pot (Pô).

L'empereur Napoléon a le mal de croissance.

Le roi de Naples a le mal du pays.

L'empereur de Russie a trop couru le cerf (le serf).

Il n'y a que le roi des Belges qui se porte bien parce qu'il a une bonne constitution.

Les Princes d'Allemagne se portent tous mal, mais ils espèrent en la diète.

Nouvelles du Jour.

— Le bourg de Glaris a déjà été complètement réduit en cendres en 1299 et en 1337. En 1477 un incendie en a également détruit la plus grande partie. De là les prescriptions sévères pour l'extinction des feux, lorsque le feehn vient à souffler.

En 1763, la statistique porta la fortune totale du bourg à 3,560,000 fr.; — en 1781, à 4,760,000 fr.; — en 1809, à 4,876,000 fr.; — en 1832, à 6,507,500 fr.; — en 1842, à 9,208,300 fr.; — en 1860, à 20,163,400 fr.

La commission militaire de Glaris a décidé de suspendre pour cette année tout exercice militaire.

Soixante enfants de la ville incendiée ont été répartis entre les familles charitables de Zurich et de Winterthur; le comitè ne se décide que dans des cas extrêmes à séparer les enfants de leurs parents.

Les ouvriers reçoivent du comitè de secours une avance de 500 fr. pour se procurer des outils.

On attend à Glaris le corps des sapeurs zuricois qui seront occupés aux travaux de démolition auxquels travaillent activement aujourd'hui 400 ouvriers.

La collecte faite dimanche dans les églises de la ville de Zurich a rendu 48,000 fr., somme qui atteindra le chiffre de 50,000 lorsqu'on connaîtra le produit de la quête dans l'église catholique et dans l'église française.

L'association des cordonniers de Zurich a expédié 8 ballots de cuir et d'outils de la profession, pour une valeur de 400 fr. D'autres corps de métier se disposent à des envois de même nature.

MM. Hurlimann et C^{ie}, de Rapperschwyl, ont envoyé à Glaris, 10,000 fr. et 6 lits complets.

Les souscriptions de Winterthur s'élevaient vendredi dernier à 40,000 francs,

La collecte de Lucerne a produit 10,000 fr. et des quintaux d'effets.

Nous apprenons que la souscription de Couvet en faveur de Glaris, s'élevait jeudi 23 courant, à 1,640 fr., non compris les dons en marchandises et les hardes. A cette date toutes les listes n'étaient pas rentrées, là comme ailleurs, la charité et le patriotisme n'ont pas fait défaut, partout les collecteurs ont reçu un accueil sympathique, et bien souvent ils ont trouvé le cœur plus grand que la bourse.